

Les épreuves facultatives EPS en CCF ou PONCTUELLES au Bac dans l'académie

samedi 19 octobre 2019, par [CARDEILLAC](#), [NEULET](#)

Il existe au lycée l'option facultative EPS en contrôle en cours de formation (CCF)

Pour le bac 2019-2020 :3 regroupements : Badminton/musculation, Volley Ball /musculation et Danse/step.

Vous pratiquez toute l'année et êtes évalués au sein de votre établissement par vos professeurs.

Il existe aussi les options facultatives ponctuelles que vous pouvez présenter en candidat libre au baccalauréat en EPS. Il faudra donc vous entraîner en dehors du cadre scolaire.

Vous vous inscrivez au moment de l'inscription au bac sur internet : il faudra cocher « épreuve facultative ponctuelle » puis choisir l'activité dans le menu déroulant. C'est le Rectorat qui gère les convocations.

Vous serez évalué vers le mois d'avril dans un établissement de la région sur l'épreuve correspondant à l'activité physique et sportive que vous avez choisie parmi les possibles (voir la liste en dessous et le contenu de l'épreuve).

Les options **comptent uniquement** lorsque la note est au-dessus de la moyenne. Le **coefficient est de 2** quand l'option est placée en 1er et le coefficient est de 1 quand elle est placée en 2ème. Attention les bac technologiques n'ont droit qu'à une seule option. **Ci-joints les fiches d'évaluation des épreuves possibles :**

- Basket - Judo - Natation - Tennis- Danse

-Art Danse

-Pour les sportifs de haut niveau, haut niveau scolaire et jeunes officiels de niveau national